

## RAPPORT GLOBAL DU TRIMESTRE CLÔTURÉ AU 30 MARS 2019

### Introduction

Cette année, le thème de la Journée mondiale contre le paludisme est « Zéro Palu ! Je m'engage » : un appel aux armes à chaque citoyen, pour qu'il se joigne à la lutte contre le fléau. Les partenaires se sont réunis à Paris, ainsi que dans plusieurs pays d'Afrique, où ils ont insisté sur le fait que pour éliminer le paludisme de notre vivant, nous devons tous participer (#AccéléronsLeMouvement) et faire preuve de redevabilité.

En matière d'éthique et de gouvernance, la redevabilité est une question de responsabilité, de devoir et d'obligation, en toute franchise et transparence.

Le continent africain, par l'intermédiaire de ses Chefs d'État et de gouvernement, s'est engagé à éliminer le paludisme dans sa vision de « L'Afrique que nous voulons ». Dans l'exécution de notre engagement envers les ODD, l'UA a défini un « cadre catalyseur » pour mettre fin au sida, à la tuberculose et éliminer le paludisme d'Afrique à l'horizon 2030.

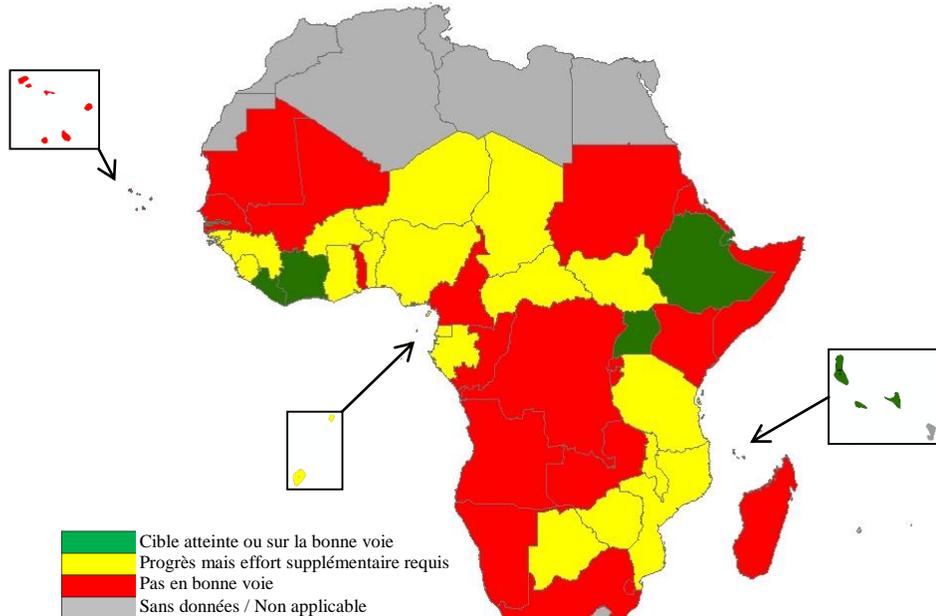
### Responsabilité

Chaque pays a élaboré, dans la perspective de ce cadre, un plan stratégique stipulant les mesures qu'il s'engage à prendre pour maîtriser et éliminer le paludisme. Le défi à relever se reflète dans le Rapport 2018 sur le paludisme dans le monde, dont les données ont servi à cartographier l'incidence ci-dessous.

MEMBRES

- Angola
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Cap-Vert
- Tchad
- Comores
- République du Congo
- Côte d'Ivoire
- République démocratique du Congo
- Djibouti
- Égypte
- Guinée équatoriale
- Érythrée
- eSwatini
- Éthiopie
- Gabon
- Ghana
- Guinée
- Kenya
- Lesotho
- Liberia
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Maurice
- Mozambique
- Maroc
- Namibie
- Niger
- Nigeria
- Rwanda
- République arabe sahraouie démocratique
- São Tomé et Príncipe
- Sénégal
- Seychelles
- Sierra Leone
- Somalie
- Afrique du Sud
- Soudan du Sud
- Soudan
- Gambie
- Togo
- Ouganda
- République unie de Tanzanie
- Zambie
- Zimbabwe

Changement de l'incidence estimée du paludisme (2010–2017)



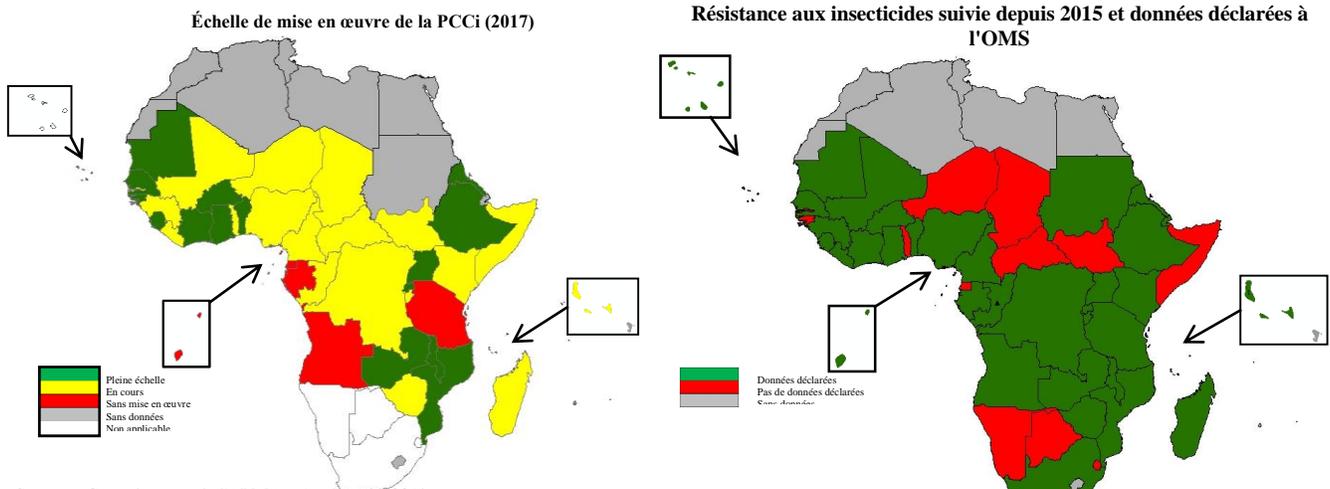
Source : Carte de score de l'ALMA – 1<sup>er</sup> trimestre 2019

La désignation employée et la présentation d'information sur ces cartes n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'ALMA concernant la situation juridique d'aucun pays, territoire ou région sous son autorité ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

L'initiative « Zéro Palu ! Je m'engage » met au défi d'agir chaque ménage, chaque employeur, chaque intervenant et chaque secteur de l'économie. Chaque partie prenante doit, et c'est crucial, comprendre son rôle et l'assumer, au-delà de la diffusion de l'information, en acceptant les tâches spécifiques attribuées et la poursuite de cibles fixées.

### Devoir

Les tâches affectées aux parties prenantes doivent s'accompagner d'une capacité et d'outils égaux mis à la disponibilité de chacune. Chaque intervention requise doit refléter le rôle de chaque participant, engageant les individus, les ménages, les dirigeants communautaires, les entreprises, les différents services du secteur public et les partenaires. La lutte contre le paludisme nous incombe à tous et chacun.



Source : Carte de score de l'ALMA – 1<sup>er</sup> trimestre 2019

*La désignation employée et la présentation d'information sur ces cartes n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'ALMA concernant la situation juridique d'aucun pays, territoire ou région sous son autorité ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.*

Source : Carte de score de l'ALMA – 1<sup>er</sup> trimestre 2019

*La désignation employée et la présentation d'information sur ces cartes n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'ALMA concernant la situation juridique d'aucun pays, territoire ou région sous son autorité ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.*

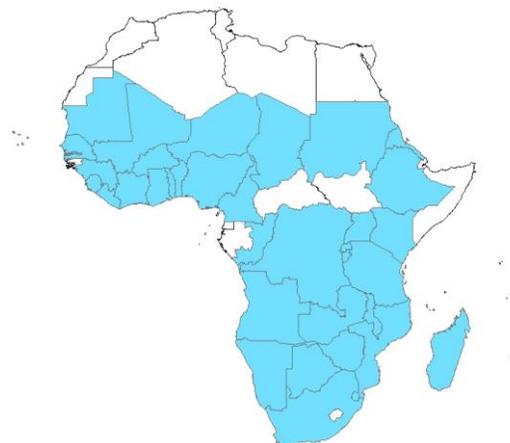
Pour être efficace, la prise en charge communautaire des cas exige par exemple que soient définis clairement les rôles des parents, des agents de santé communautaire, des dirigeants communautaires, du culte, de la société civile, des entreprises commerciales, des ministères du gouvernement et des partenaires techniques, financiers et autres partenaires de développement.

La même approche doit être adoptée pour chaque intervention, y compris la surveillance de la résistance aux insecticides, où les partenaires techniques doivent appuyer le secteur public dans la mise en œuvre du plan de gestion de cette résistance. En 2017, 17 pays du continent n'avaient pas soumis de rapport sur la résistance aux insecticides à l'OMS depuis 2015, compliquant l'évaluation du problème dans ces pays.

## Obligation

Pour tenir une partie prenante responsable des résultats et de l'accès aux cibles convenues, il faudra un SIGS efficace ainsi qu'un mécanisme de gestion et de suivi efficaces qui suivent les résultats et l'impact.

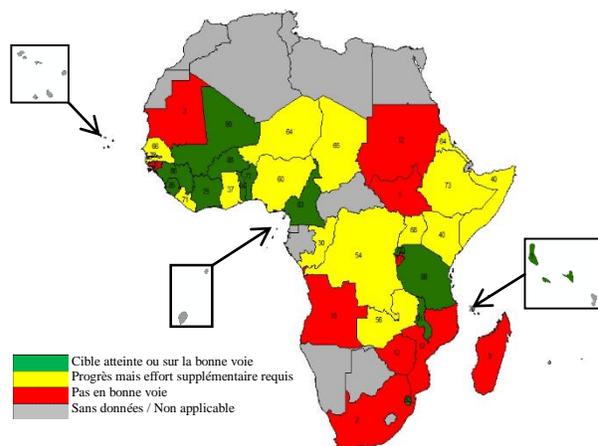
Pays dotés d'une carte de score pour le contrôle et l'élimination du paludisme



Source : Carte de score de l'ALMA – 1<sup>er</sup> trimestre 2019

*La désignation employée et la présentation d'information sur ces cartes n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'ALMA concernant la situation juridique d'aucun pays, territoire ou région sous son autorité ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.*

Couverture du traitement de masse contre les maladies tropicales négligées (indice MTN, %) (2017)



Source : Carte de score de l'ALMA – 1<sup>er</sup> trimestre 2019

*La désignation employée et la présentation d'information sur ces cartes n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'ALMA concernant la situation juridique d'aucun pays, territoire ou région sous son autorité ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.*

Les cartes de score des pays pour le contrôle et l'élimination du paludisme offrent un tel outil.

Les pays sont priés d'utiliser ces outils de gestion pour suivre leurs performances et pour l'analyse des goulots d'étranglement, en collaboration avec tous les partenaires nationaux de la lutte contre le paludisme.

Le même argument peut être avancé pour les maladies tropicales négligées (MTN), concernant lesquelles les cibles, les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes sont clairement définis. Fin 2017, 10 pays n'étaient « pas en bonne voie » concernant la couverture du traitement de masse contre les MTN. Dix autres ne collectaient du reste pas les données nécessaires au suivi des performances.

## Rapports francs et transparents

La lutte contre le paludisme concerne tout un chacun dans le pays. Le coût économique, financier, social et de bien-être des populations sape tous les efforts de développement. La Présidence de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, avec l'appui d'autres Chefs d'État et de gouvernement de l'UA, a demandé l'établissement de conseils / commissions / comités de haut niveau réunissant plusieurs parties prenantes nationales afin de surveiller leur participation et leurs progrès réalisés dans la lutte.

En engageant ainsi les parties prenantes nationales, il faudra assurer à chacun la disponibilité de rapports de progrès réguliers. Les cartes de score nationales trimestrielles et le mécanisme de suivi d'action offrent à cet égard des instruments utiles.

En en faisant des documents publics, on engage pleinement chaque partie prenante et on permet à tous les intervenants de suivre les progrès réalisés, de se soutenir les uns les autres et d'assumer les résultats du pays.

Les pays sont encouragés à agir de la sorte dans le cadre de l'initiative « Zéro Palu ! Je m'engage ».